

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ASSAINISSEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

AGENCE DU BASSIN DU FLEUVE NIGER (ABFN)

PROJET DE REHABILITATION ECONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE DU FLEUVE NIGER
(PREEFN)

REPUBLIQUE DU MALI
Un peuple- Un But- Une Foi

Bamako, le 28/02/2022

AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERÊTS N°01-2022/MEADD-ABFN/PREEFN

Titre : Réalisation des études de sauvegarde environnementale et sociale de l'aménagement des berges et du quai de Mopti et la réhabilitation du chenal d'amenée d'eau du fleuve Niger au port de pêche de Konna.

No de Prêt : Crédit n°6204-ML et Don n° D281-ML:
No de référence (selon le Plan de Passation des marchés)

Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat **Recrutement d'un bureau d'études << consultant >> relatif à la réalisation des études de sauvegarde environnementale et sociale de l'aménagement des berges et du quai de Mopti et la réhabilitation du chenal d'amenée d'eau du fleuve Niger au port de pêche de Konna** dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN).

Les services de consultant (« Services ») portent essentiellement sur la réalisation des études de sauvegarde environnementale et sociale de l'aménagement des berges et du quai de Mopti et la réhabilitation du chenal d'amenée d'eau du fleuve Niger au port de pêche de Konna pour le compte de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN) à travers l'Unité de Gestion du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (UGP).

Le Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Capacités techniques et managériales de la firme,
- Expérience générale de la firme dans le domaine de la mission,
- Nombre de contrats similaires exécutés. Chaque contrat similaire sera accompagné de la preuve de sa réalisation par la firme (page de garde, page de signature du contrat et attestation de bonne fin d'exécution de la mission).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD

et des Crédits et Dons de l'AID » de juillet 2016, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les consultants figurants sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et les Délégations de Service Public (ARMDS) seront écartés. Cette liste figure sur le site : www.armds.gov.ml et www.dgmp.gov.ml

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les consultants doivent avoir une adresse fixe et vérifiable, sous peine de rejet de leurs manifestations d'intérêts.

Pour d'amples informations, contacter le Projet à l'adresse ci-dessous :

Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN)

Quartier Kalaban Coura, Bamako Mali, Rue: 155 Porte: 208, Tél : (00223) 20 28 17 55/20 28 17 54, sur la route de l'Aéroport, de 09 heures à 16 heures TU.

Mr Abdourahamane Oumarou TOURE, Directeur Général ABFN, Coordinateur du PREEFN

Tél.: +223 20 28 19 92, Fax: +223 20 28 73 69.

E-mail: tourehamanitou@gmail.com ou kouratraore28@gmail.fr.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne, par courrier, ou par courrier électronique **au plus tard le Mardi 15 mars 2022**.

Chaque dossier sous pli fermé, devra porter la mention suivante : manifestations d'intérêts pour le **Recrutement d'un bureau d'études << consultant >> relatif à la réalisation des études de sauvegarde environnementale et sociale de l'aménagement des berges et du quai de Mopti et la réhabilitation du chenal d'amenée d'eau du fleuve Niger au port de pêche de Konna.**

**Le Directeur Général de l'ABFN,
Coordinateur du PREEFN**



Abdourahamane Oumarou TOURE
Chevalier de l'Ordre National